

Chantier expérimental d'éradication et de valorisation du Bambou (*Bambusa vulgaris*) dans le Parc National de la Guadeloupe

Les espèces exotiques envahissantes constituent la troisième menace pesant sur les espèces à l'échelle mondiale. En outremer français, 15% des espèces terrestres menacées le sont à cause d'elles selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, Liste rouge, 2007). La Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 et les différents plans d'actions locaux outre-mer ont inscrit la lutte contre ces espèces comme une priorité. Dans le cadre d'un appel à projets de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) en 2011, le Parc national a obtenu un financement de 38 000 € pour cette opération de chantier expérimental de lutte contre le bambou.

Le bambou (*Bambusa vulgaris*) est une espèce d'Asie tropicale que l'on a importé pour différents usages sur tous les continents. En Guadeloupe, il a été introduit au moment de la colonisation puis son usage s'est généralisé, dans les années 50, pour stabiliser des bords de routes ou de rivières. L'espèce s'est révélée en fait envahissante par dispersion végétative volontaire ou non. Elle bloque la dynamique naturelle des espèces pionnières indigènes dans les zones . nuisible pour la végétation indigène qui ne peut pas pousser sous son couvert extrêmement dense. Sa répartition bioclimatique est large sur l'ensemble de la Guadeloupe mais il s'épanouit particulièrement en forêt tropicale humide. En cœur de parc il est abondant le long des deux routes départementales.

C'est un matériau peu recherché sauf pour quelques utilisations artisanales (vannerie, mobilier, voile traditionnelle...), à noter le débouché du broyat pour le paillage agricole ou d'espaces verts.

Dans l'ensemble, l'expérience a été très positive et la technique est très efficace, mais pour pouvoir l'utiliser à plus grande échelle il faut arriver à en réduire les coûts. Le prix de revient d'élimination d'une canne de 8 mètres sur ce chantier a été évalué à 20 € minimum en incluant tout le travail de coupe, de broyage, de pose des bâches... Cette première expérimentation en cœur de parc, ainsi que d'autres essais ponctuels hors cœur, ont fait connaître les possibilités de ce matériau jusqu'ici très peu utilisé localement. De nombreuses demandes nous sont remontées pour des utilisations diverses. Si cette demande se confirme, une solution pourrait consister à proposer les coupes et le broyage à des entreprises intéressées pour récupérer les produits et à ne garder à charge de l'administration que la pose et le suivi des bâches. Compte tenu des moyens humains et financiers actuellement disponibles, quelques touffes seulement de bambous, pourraient ainsi être traitées chaque année mais cela pourrait permettre de réhabiliter à terme certains sites jugés prioritaires.